

Appelage mairie
mairie amuse de
site internet du 15 05 2014

au
L. 07. 2014

ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CESTAS

Une enquête publique sera ouverte sur la demande formulée par Monsieur le Directeur Général de la Société SEDE Environnement en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de fabrication d'amendements organiques et de valorisation de bois pour le site de AQUITAINE COMPOST au lieu-dit « Landes de Pot au Pin » à CESTAS . Les informations relatives au projet peuvent être demandées au pétitionnaire.

Pendant l'enquête qui se déroulera du **2 juin 2014 au 2 juillet 2014 inclus**, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera déposé à la mairie de CESTAS où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront également être adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de CESTAS.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr accompagné de l'avis de l'autorité environnementale et du dossier complet.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Georges André MIRAMON, fonctionnaire de préfecture à la retraite ou son suppléant Monsieur Daniel MAGUEREZ, ingénieur général de l'armement à la retraite, sera présent à la mairie de CESTAS les :

Lundi 2 juin 2014	De 9h à 12h
Jeudi 12 juin 2014	De 14h à 17h
Vendredi 20 juin 2014	De 14h à 17h
Samedi 28 juin 2014	De 9h à 12h
Mercredi 2 juillet 2014	De 14h à 17h

A la fin de l'enquête le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de CESTAS, à la DDTM et sur le site internet de la préfecture.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par arrêté d'autorisation assorti de prescriptions à respecter, ou par arrêté de refus.
